

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 16 SEPTEMBRE 2025 À 18H00
Salle de Réunion – Base Hardouin

Présent(e)s :

BERINGUET Isabelle, CLEC'H Françoise, COLLETTE Bertrand, CRESSEN Catherine, FAUQUE Christophe, LEGUILLON Régine, LELIEVRE-FOULDRIN Yann, PAVIER Edith, SOUTHGATE Isabelle, TRIBOULLIARD Patrice

Absents excusés :

SEILLE Aurélie

La réunion s'est déroulée de 18h00 à 19h30.

POINT SUR LES ADHÉSIONS 2025-2026 ET DÉCISION DE LA DATE DE MISE À JOUR DU FICHER ADHÉRENT

- À ce jour, 61 adhérents sont enregistrés au club.
- Décision prise : **date limite du 31 octobre pour la mise à jour définitive du fichier adhérent.**
 - > À compter de cette date, les anciens adhérents n'ayant pas renouvelé ne pourront plus accéder au site Internet pour s'inscrire aux sorties.

POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DU SITE INTERNET

- Tout le monde semble avoir résolu ses problèmes de connexion et/ou de création de son espace adhérent.
- Problème identifié concernant l'identification des baptêmes dans la liste des participants à une sortie : désormais, ils sont identifiés par un dièse (#) devant leur nom, supprimé lorsqu'ils deviennent adhérents.
- Décision prise : **les sorties du mois suivant ne doivent être chargées sur le site qu'à partir du 20 du mois**, pour ne pas alourdir le contenu du site.
- Le compte rendu du dernier Conseil d'administration sera systématiquement mis en ligne dans l'espace adhérent.

POINT MATÉRIEL (T-SHIRTS, SIFFLETS, ABONNEMENT TÉLÉPHONE...)

- Les t-shirts sont toujours en cours de commande.
- Des couteaux et des sifflets ont été commandés pour les assistants.

ÉBAUCHE DU BUDGET DE LA SAISON 2025-2026

- Les premières estimations pour les encaissements de cotisations reposent sur une base de 90 adhérents.
- Après reversement à la Fédération, il resterait environ 6 570 euros de financement disponible.
- Une fois les différents postes budgétaires de dépenses positionnés, il reste environ 1 200 euros de marge pour financer des actions nouvelles et/ou des imprévus budgétaires.
- La présente ébauche sera ultérieurement complétée et précisée pour aboutir à un budget prévisionnel équilibré qui sera voté en CA et présenté lors de la prochaine AG.

POINT SUR LA PARTICIPATION DU CLUB AU SÉLECTIF RÉGIONAL DU 4 OCTOBRE

- 27 compétiteurs du club sont attendus dans l'eau le 4 octobre.
- Le club présentera également 5 arbitres, dont 2 font aussi partie des compétiteurs.
- Plusieurs accompagnants seront présents, notamment pour aider le club dans la gestion des dossards et des puces de chronométrage.

LISTE DE PROPOSITIONS DE DATE POUR LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CLUB

- La mairie du Havre demande que trois dates soient proposées pour toute réservation de salle.
- Décision prise :
 - > **1er choix : samedi 22 novembre 2025.**
 - > **2e choix : vendredi 14 novembre 2025.**
 - > **3e choix : vendredi 21 novembre 2025.**
- À ce jour, une réponse de la mairie du Havre est attendue.

FIXATION DES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Le prochain Conseil d'administration est prévu le mardi 14 octobre 2025 à 18h00, salle de réunion – Base Hardouin.
- Le positionnement du Conseil d'administration de novembre sera décidé lorsque la date précise de l'Assemblée Générale Ordinaire sera connue, ce Conseil préparatoire devant se tenir en amont.

QUESTIONS DIVERSES

- Proposition de convention avec l'hôpital Jacques Monod du Havre pour accepter des adhérents « santé » dont la cotisation serait remboursée par l'assurance maladie, dans le cadre de cette convention.
 - > **Le Conseil d'administration est d'accord pour autoriser le Président Bertrand COLLETTE à signer cette convention.**
- Sollicitation d'infirmiers de l'hôpital Pierre Janet du Havre pour accompagner des patients en sortie santé ponctuelle.
 - > **Le Conseil d'administration est d'accord pour faire de cette proposition une prestation à facturer à l'hôpital.**
 - > Condition : les infirmiers devront participer à une sortie baptême gratuit pour découvrir le longe-côte.
- Toutes ces sorties « santé », contractualisées avec des établissements publics de santé, devront être **exclusivement animées par des animateurs habilités santé.**
- Formation PSC1 pour les animateurs et assistants.
 - > Chaque participant doit financer sa formation initiale (éventuellement dans un cadre professionnel).
 - > Toute remise à niveau ultérieure sera prise en charge par le club.

Fait au Havre, le 17/09/2025

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

Bertrand COLLETTE

Yann LELIEVRE-FOULDRIN